



Évreux, le 7 avril 2015

Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

3 avril 2015 - 14h30 - Louviers

Le préfet communique

J'ai assisté, vendredi dernier, à la réunion du comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Louviers présidé par son maire, François-Xavier Priollaud, en présence de Dominique Laurens, procureure de la République.

Cette instance est obligatoire dans les communes de plus de 10 000 habitants et dans celles comprenant une zone urbaine sensible. Elle permet de définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique, et a pour vocation le partage de l'information entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et la mise en oeuvre d'actions concrètes.

La réunion a tout d'abord permis de présenter les caractéristiques et l'évolution de la délinquance dans la commune.

Il a ensuite été présenté la stratégie municipale de sécurité et de prévention de la délinquance, qui a été élaborée conformément aux préconisations retenues lors de la précédente réunion du CLSPD en juillet 2014. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie définie au plan national pour la période 2013-2017, avec l'objectif de répondre à l'exigence de tranquillité publique. Quatre priorités ont ainsi été définies localement : enrayer le sentiment d'insécurité, prévenir la délinquance des jeunes, agir contre les violences intrafamiliales et prévenir les risques liés à l'usage des nouvelles technologies de l'information (NTIC).

Le document prévoit également la gouvernance du dispositif avec, outre une réunion annuelle du CLSPD, la réunion mensuelle de sa cellule de veille et la création de deux groupes thématiques sur la prévention des la délinquance des mineurs et la lutte contre les incivilités.

A l'issue de la réunion du CLSPD, j'ai procédé à la signature de ce document avec le maire de Louviers, la procureure de la République près le Tribunal de Grands Instance et l'inspecteur d'académie. Je souhaite à travers cette signature souligner une heureuse initiative qui présente l'opportunité de faire travailler de façon transversale et décroisée les différents services, gage d'amélioration de l'efficacité de l'action publique.

J'encourage la commune à poursuivre son action dans le domaine de la prévention de la délinquance, et à parvenir rapidement à individualiser les actions menées en faveur des publics prioritaires ciblés. C'est à cette condition qu'il pourra être objectivement mesuré l'efficacité des actions menées dont le but est aussi de renforcer les initiatives en faveur de la citoyenneté et de la cohérence avec le contrat de ville de la communauté d'agglomération.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35